

# CAHIER PRÉPARATOIRE INTERNE POUR LE CA DU CAC

## - 18 Janvier 2018 -

### 1ÈRE PARTIE : BUDGETS

- Compte de résultats provisoire 2017
- Budgets prévisionnels de 2018 à 2020 (hypothèses hautes et hypothèses basses)

### 2ÈME PARTIE : NOTE SUR L'ÉVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF

- Les différents espaces de travail du Collectif (et les temps de rencontres)
- Le plan de travail du CAC (cartographie des dossiers et chantiers ouverts)

### 3ÈME PARTIE : NOTE SUR LE CATALOGUE DE FORMATION 2018 DU COLLECTIF

4ÈME PARTIE : NOTE SUR LE PROJET DE FORMATION « CADRES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE » (point au 18 janvier 2018)

# PISTES DE RÉFLEXION POUR L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CAC

## - Janvier 2018 -

### INTRODUCTION : DU POINT DE DÉPART, AU CŒUR DE LA PROBLÉMATIQUE

#### 1/ ESPACES DE TRAVAIL, TEMPS DE RENCONTRES ET INSTANCES DE PILOTAGE (Etat des lieux et évolutions possibles)

- 1.1 Etat des lieux, description rapide
- 1.2 Pistes d'évolutions

#### 2/ CARTOGRAPHIE DES SUJETS TRAITÉS

De la nécessité de pouvoir se repérer en permanence malgré le foisonnement des chantiers ouverts

-----

## INTRODUCTION

### Des éléments comme point de départ...

Le CAC repose sur un certain nombre de « fondamentaux » sur lesquels s'appuyer pour démarrer une réflexion sur l'évolution de son fonctionnement, parmi ces documents-clés, notons :

- *La charte du Collectif des Associations Citoyennes*
- *La note d'orientation 2017-2020* – présentée en AG mars 2017
- La compilation des contributions des administrateurs : *Réponses à la question : pourquoi le CAC* – Novembre 2017

De plus, cette interrogation sur l'amélioration des méthodes de travail est récurrente et a fait l'objet de textes qui constituent, là aussi des points d'appui :

- Document *Présentation au CA élargi d'une organisation possible* – Juin 2015
- Compte-rendu de réunion *Organisation du CAC* – Mars 2016
- Compte-rendu de CAC *1ère partie Pourquoi le CAC, comment le CAC ?* – Nov 2017

Egalement à noter

Document *La communication au CAC*

### ... Tout cela permet d'arriver assez rapidement à la problématique

Il est possible de cerner assez facilement cette problématique en s'appuyant sur le verbatim du dernier CA de Novembre 2017. En effet, une petite série de paradoxes et contradictions y ont été relevés, l'enjeu de la réflexion est de poser des méthodes de travail qui permettent de les traiter :

- « On a 14 000 contacts, autant de personnes en lien car à priori intéressés par nos travaux
- Nous sommes 5 le mardi matin en réunion de coordination et ne pouvons pas tout faire
  
- On est sur le fond.
- On court après l'actu...
  
- On semble fort, on donne l'apparence d'une organisation solide car on produit beaucoup.
- La réalité est qu'on est faible, on a peu de moyens d'actions (humains, financiers etc)
  
- Face à l'accélération de l'agenda néo-libéral, il faut agir vite
- Notre travail est collectif donc repose sur la mise en réseau et synergie, cela demande du temps...
  
- On a des valeurs et des principes d'actions.
- On ne les affiche pas suffisamment et on expose trop peu ce sur quoi nous proposons aux associations citoyennes de se retrouver ».

Globalement, en termes méthodologique, les principaux ingrédients de la recette sont connus, il faut :

1. Du temps disponible
2. De la proximité avec les gens avec qui on travaille
3. ouvrir des espaces de travail... ouverts mais délimités !

Parmi les pistes les plus propices au progrès des méthodes de travail, notons

- la capacité à mieux identifier et diversifier les espaces de travail et les temps de rencontres proposés.
- Une meilleure articulation entre des instances au fonctionnement et au rôle mieux établis.
- [et surtout] une meilleure visibilité de l'ensemble des dossiers traités et chantiers ouverts afin de permettre à tous de se repérer dans la grande pluralité des sujets traités et les liens existants entre eux.

## 1/ DESCRIPTION DES ESPACES DE TRAVAIL, TEMPS DE RENCONTRES ET INSTANCES

### 1.1 Des temps de rencontres ouverts à tous

Pour le moment, le fonctionnement du Collectif est principalement basé sur deux temps de rencontres différenciés :

- Au cours de l'année deux ou trois « plénières ».
- Durant l'été, une « université d'été »

Il existe naturellement un troisième temps dans l'année, généralement en mars, ouvert à l'ensemble des adhérents : l'assemblée générale. L'AG peut inclure, en plus des temps statutaires consacrés au rapport moral, d'activité et financier et élections des instances, un autre temps, plus libre dans sa conception pour faire vivre le collectif.

#### Concernant les plénières

Ce type de réunion est mis en place depuis le début du Collectif et programmé deux ou trois fois par an, un samedi sur la journée, ouvert à tous, sur la base de temps de travail en grand groupe (exposé et débats) et d'ateliers en petits groupes.

Point de vigilance et pistes d'amélioration : parfois mis en place dans une certaine urgence (décembre 2017), peut-être pourrait-on entrer dans l'idée de programmer des « plénières » c'est-à-dire de prévoir des thèmes à aborder dans l'année, anticiper une cohérence et un lien entre elles.

Question : doit-on les rendre régulière ou au contraire continuer sur un fonctionnement « à l'improvvisu » ?

#### Concernant l'université d'été

L'Hay-les-Roses, Rennes, Lyon... 3 éditions pour le moment avant celle prévue en Juillet 2018 à Amiens.

Objectif important de co-construction du contenu avec les associations localement, travail à mettre en place en amont pour bien articuler la manière dont les enjeux locaux reflètent des problématiques nationales qui touchent toutes les associations.

### 1.2 Des instances de travail internes fixant les orientations

Ces temps de rencontre ouverts à tous, sans formalisme particulier, se juxtaposent dans le fonctionnement avec des espaces de travail internes à l'association (basés sur le principe de la cooptation et/ou de l'élection).

#### Pour les orientations générales, présentation des deux instances (plus une)

**Le Conseil d'Administration** composé par des personnes élues par les adhérents en AG pour définir les orientations de la structure et s'assurer le suivi de leur mise en œuvre. Trois réunions par an, chaque début de trimestre (octobre, janvier, avril) pour un temps de suivi-perspectives.

**La coordination exécutive** se réunit tous les mardis (ou tous les 15 jours) et assure des actions (répartie les travaux, planifie la communication etc). Egalement temps d'échange sur l'actualité touchant le Collectif.

**Egalement, à noter un groupe baptisé « veille politique »** est une 3ème instance non-formalisée qui entre, plus ou moins épisodiquement (mais assez souvent malgré tout), dans le fonctionnement du Collectif.

Il s'agit d'une liste (variable, évoluant de manière assez aléatoire) d'environ 70 personnes à qui s'adresser pour demander des avis dans leur prise de position (les communiqués notamment) du CAC.

C'est également à cette liste que l'on adresse les invitations à participer aux réunions du CA « élargi », en ce sens, elle constitue un outil permettant de se rapprocher de personnes pouvant être amenés à siéger au CA demain...

Enfin, pour les orientations thématiques, idéalement des groupes de travail (exemple groupe de travail « lutte contre la marchandisation-financiarisation de l'action associative » (ex « groupe « SIB »).

### 1.3 Pistes d'évolutions

Le foisonnement de sujets traités, la pluralité des activités, la recrudescence sans fin d'urgences des actualités saisies, l'ensemble des liens à faire entre les thématiques travaillées rend peu évident l'investissement au CAC, simplement car il est malaisé de savoir exactement « où on met les pieds ».

Cet indispensable effort pour rendre clair et visible les différents chantiers, leurs connections et la manière de s'y investir est la tâche première sans laquelle toute tentative d'ouverture du Collectif restera peu efficace.

Le mot-clé est « se repérer ».

Cela signifie d'une part poser le fonctionnement des instances et de leurs responsabilités respectives pour rendre cela compréhensible. D'autre part, « donner le plan », la carte du vaste territoire des thèmes de travail du CAC afin de permettre de saisir l'interaction entre le tout et les parties.

#### Concernant les temps de rencontre et les espaces de travail ouverts à tous

- Pouvoir sortir des « à coup » de plénières, parfois décidées dans l'urgence où l'on ne sait pas quel est le « temps d'après »... Allez vers une planification souple des « plénières » dessinant un programme cohérent (« on commence par cela, car ça permet ensuite de traiter ceci », etc.)

- Faire du temps de l'AG, un autre temps fort de l'année ? (et pas simplement une AG car il faut faire une AG)

- Diversifier et enrichir les formules des rencontres tout au long de l'année : pas que des plénières construites sur le même format avec les mêmes types de déroulés, sur une journée etc. Mais proposer aussi d'autres temps : sur plusieurs jours, avec des rencontres régulières (une fois par semaine, une fois par mois etc)

C'était tout le sens du premier projet « d'université populaire des associations citoyennes » réfléchi au printemps 2017. « Université populaire des associations citoyennes » étant simplement une « étiquette » commode pour repérer des temps proposés par le CAC qui pouvait prendre plein de formes différentes (conférences, arpentages, ciné-débat, revue de presse etc, etc.) et éventuellement permettre de plus facilement cerner et donc financer l'action).

- Parvenir à instituer un véritable travail collectif permettre une large appropriation de l'université d'été (sur le modèle de ce que réussi à faire la Fedelima avec les Pop Mind)

Il est certain que les temps ouverts à tous définissent aussi les orientations du Collectif mais le travail n'est inévitablement pas de la même nature selon qu'il s'agit d'aborder des sujets très généraux ou des sujets qui nécessitent au préalable une connaissance du fonctionnement, de l'histoire et du travail préalable du CAC.

De plus, il est évident que la dynamique qui se met en place n'est pas la même dans le cadre d'espaces de travail ouverts à tous, donc très mouvant et dans des « groupes » constituées, composées de personnes qui ont fait délibérément le choix de les composer, etc.

#### Concernant les instances de travail

Tout d'abord, il importe de souligner trois points communs à toutes ces instances (ils semblent « tomber sous le sens » posés sur le papier mais dans le fonctionnement ce n'est pas le cas). Il faut, pour chaque personne, dans chaque instance :

1. **Savoir qu'on fait partie du groupe.**
2. **Savoir qui fait partie du groupe.**
3. **Savoir ce que fait le groupe**

Ces trois impératifs n'ont l'air de rien mais nécessitent en réalité un travail conséquent qu'il convient de ne pas sous-estimer

- Savoir qu'on fait partie du groupe nécessite un temps certain pour expliquer le travail du groupe et les liens éventuels avec d'autres travaux du Collectif
- Savoir qui fait partie du groupe nécessite des temps d'interconnaissance qu'il faut également pouvoir prévoir, assumer, voire idéalement d'autres outils (type trombinoscope, présentations mutuelles etc)
- Savoir ce que fait le groupe (et comment il le fait) : nécessite des méthodes pour se mettre d'accord sur les orientations, ce qui est prioritaire, ce qui l'est pas, une veille informationnelle pour actualiser les décisions au besoin, etc.

-----

Les dysfonctionnements actuels viennent pour bonne part d'un manque de définition du rôle des différentes instances et de leur articulation : CA, éventuel bureau, coordination exécutive (+ le nébuleux « groupe veille politique »)

Dans les faits, le CA ne joue pas un rôle de CA, l'une des conséquences est que la coordination exécutive est rendue peu efficace par la confusion permanente entre les sujets traités (on passe sans cesse d'affaires courantes à des orientations stratégiques, tout en étant rattrapé par de la logistique au beau milieu d'un traitement d'actualités, souvent « urgentes »)

-----

### Différents types d'investissement – différents espaces de travail

Sûrement faut-il plus et mieux prendre en compte les différents types d'investissements que les adhérents/militants sont prêts à accorder au CAC. Et donc les définir un petit peu : certains sont ponctuels, d'autres peuvent être permanents (parmi ceux-ci distinguer ceux qui sont permanents mais fonctionnant par intermittences, de ceux plus réguliers)

Les modes de recrutement, par cooptation, ne sont pas forcément exactement les mêmes non plusieurs

A noter donc :

- Les « groupes de travail » (mais ne vaut-il pas mieux les appeler justement « commission permanente » ? ou d'un autre nom encore?)

Ils sont sur une thématique ou un axe du CAC, ce sont des cercles de personnes « aguerries » sur les sujets traités, c'est-à-dire particulièrement au fait de certaines questions.

- Les membres des instances de pilotage du Collectif sont forcément des personnes qui acceptent de travailler à partir d'une version globale, panoramique du CAC (c'est-à-dire font l'effort d'avoir une vision d'ensemble des sujets).

- Des groupes de travail ponctuels peuvent bien sûr être mis en place également

Pour la préparation de temps forts bien identifiés : l'université d'été voire certaines plénières.

Des groupes ponctuels peuvent également être mis en place pour traiter d'un ou de sujets circonscrits et se rapportant à d'éventuelles commissions.

-----

### La question des groupes locaux

Quid du développement de groupes locaux ? Dans le compte-rendu de certaines réunions cela apparaît comme une priorité, dans d'autres un consensus semble se dégager pour dire que ce difficile travail ne pourra être fait que dans un second temps, une fois qu'un premier fonctionnement sera mieux posé au CAC...

Typiquement cette question mérite d'être travaillée en CA